Trente-cinquième Année. — N° 364 UN NUMÉRO 15 CENTIMES. MARDI 30 DÉCEMBRE 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 29 DECEMBRE 1890.

LA RENTRÉE

Que se passera-t-il à la rentrée ?

Nous aurons l'inévitable attaque de M. Clémenceau, qui se réserve depuis longtemps, qui a tâté le terrain et qui croit l'heure venue de culbuter le ministère après tant d'autres. Ce qu'il dira, on le devine d'après les propos des couloirs et les articles des journaux.

« On nous a reproché bien souvent d'avoir immolé trop de ministres et d'avoir par là quelque peu déconsidéré le régime parlementaire ; mais à qui la faute ? à nous ou bien à ceux qui ajournaient indéfiniment les réformes, augmentaient les charges des contribuables, nous précipitaient à leur suite dans les aventures coloniales et finissaient par se suicider ? Dans tous les cas, nous n'avons rien entrepris contre le ministère Floquet ni contre le ministère Tirard; l'opportunisme a renversé le premier, l'autre a voulu périr de la main du Sénat, ce qui est un genre de mort très original,

» Quant au cabinet actuel, nous lui avons accordé un long crédit, il ne nous a jamais trouvés en travers de sa route, nous n'avons ni stimulé ni paralysé son action, il a eu le loisir de beaucoup entreprendre; qu'a-t-il fait ? où sont ses actes et quel est son bilan ? L'emprunt et de nouveaux impôts ? c'est peu ! Et s'il continue à ne rien entreprendre, prenez garde que cette stabilité gouvernementale ne vous rende beaucoup plus impopulaires qu'une demi-douzaine de crises !

» Changez les ministres, mettez à votre tête des réformateurs; ce n'est pas l'envie de bien faire qui vous manque, c'est la direction; vous avez, malgré l'opposition de M. Rouvier, transformé l'impôt de répartition en impôt de quotité ; vous auriez aboli l'impôt sur la grande vitesse si vous n'aviez craint de renverser ce même ministre. Le gouvernement, qui ne veut rien entreprendre, vous réduit à l'inaction; le ministère ressemble par là au chien du jardinier, qui n'est pas un bon modèle. »

Si M. Clémenceau échoue dans sa tentative, M. Brisson sera-t-il plus heureux ? Il a pour lui ses passions de sectaire, auxquelles la majorité ne semble pas insensible ; il a encore pour lui, et c'est un sérieux appoint, le concours des francs-maçons. Il aurait donc quelques chances de décrocher le portefeuille qu'il convoite, si son désastre électoral de 1885 ne pesait d'un poids si lourd sur ses destinées. C'est un terrible boulet à la jambe. Joignez à cela qu'il n'est pas excessivement populaire au Palais-Bourbon ; son approche vous refroidit, son contact vous glace, il a certainement le mauvais œil. Lier partie avec lui semble une naïveté de débutant ; il déplaît, il inquiète.

Quoi qu'il en soit, l'extrême-gauche et probablement aussi une fraction de ce qui fut la gauche radicale se rangeront derrière ces deux chefs : mais, pour vaincre, il leur faudra des alliés. Où les trouveront-ils?

Pas dans l'opportunisme. Le centre républicain reproche de temps à autre, au gouvernement de ne pas assez gouverner, de ne pas avoir conscience de sa force, de trop laisser la majorité errer à l'aventure ; on ne conduit pas une réunion d'hommes par la déférence, en lui cédant toujours, en implorant d'elle cette direction qu'elle attend, qu'elle exige des ministres.

Il ajoute qu'il a toujours suffi au cabinet de se montrer résolu pour triompher des obstacles, et qu'il n'en rencontrerait plus sur sa route s'il décourageait par son énergie les fauteurs d'émeutes parlementaires. On dit tout cela, mais on ajoute aussitôt qu'on ne saurait découvrir dans les deux Chambres l'équivalent du cabinet actuel et que la sagesse commande de lui faire encore un long crédit.

Dans tous les cas, la politique devra, pendant l'année 1891, céder le pas à l'économie politique et les opportunistes se demandent si, pour obtenir ce résultat, il ne conviendrait point de remplacer le président actuel par un homme plus sûr et plus dévoué aux ministres.

Le centre gauche est mécontent. Il en veut à M. Rouvier d'avoir sacrifié ses combinaisons financières à celles de la commission du budget qui ne les valaient pas; puis, après avoir accepté celles-ci, de n'avoir pas eu le courage de les défendre jusqu'au bout. Il reproche au gouvernement de n'avoir pas fait vigoureusement face à MM. Clémenceau et Brisson, d'avoir sacrifié à ses pires ennemis ses défenseurs les plus fidèles et d'incliner vers cette concentration avec l'extrême gauche, que les républicains conservateurs ne peuvent pas accepter et qu'ils n'entendent pas subir.

Mais si les libéraux du centre se refusent à la concentration et sont résolus à s'en exclure, il ne s'ensuit pas qu'ils pratiqueront, avec cette même extrême-gauche, une politique de coalition contre les ministres. Que le gouvernement tombe, ils s'en laveront les mains ; ils ne conspireront pas sa chute de concert avec les radicaux.

En somme, la lune de miel touche à sa fin, mais ce n'est pas encore tout à fait la lune rousse. La stabilité gouvernementale n'est plus un dogme; elle est encore une superstition. Un peu partout, on se plaint, on récrimine ou l'on menace; mais, sauf dans l'extrême-gauche, les plaintes les plus amères aboutissent à cette étrange conclusion : surtout, pas de crise ministérielle; c'est trop tôt!

Peut-être en aurons-nous une tout de même, car le terrible grain de sable, qui a tué Cromwell, en tuera bien d'autres encore.

B...

LA TAXE MILITAIRE

Le Conseil d'Etat vient d'adopter dans sa dernière séance d'assemblée générale un règlement d'administration publique pour l'application de la taxe militaire. On sait qu'en vertu de l'article 35 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée, les jeunes gens qui, pour un motif quelconque, bénéficient de l'exonération du service dans l'armée active sont assujettis au payement d'une taxe composée de : 1° d'une taxe fixe de 6 fr.; 2° d'une taxe proportionnelle égale au montant au principal de la cote personnelle et mobilière de l'assujetti, cette seconde partie de la taxe peut être augmentée de tout ou partie de la contribution personnelle et mobilière des ascendants, auxquel cas ils sont responsables de son payement.

La loi ne dispense de la taxe que les hommes réformés ou admis à la retraite par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service et les indigents notoires, elle dispense, mais seulement de la taxe fixe, les hommes exemptés pour des infirmités entraînant l'incapacité de travail ; la taxe cesse par trois ans de présence effective sous les drapeaux ou par le passage de la classe de l'assujetti dans la réserve de l'armée territoriale.

Le règlement prévoit par le Conseil d'Etat détermine les mesures d'exécution nécessaires.

La taxe est due à partir du 1er janvier de l'année qui suit l'appel à l'activité de la classe à laquelle appartient l'assujetti et à raison des faits existant à cette époque; elle est due non seulement par ceux qui bénéficient d'une exonération de droit, mais aussi par les déserteurs et les insoumis.

La taxe est réduite d'un trente-sixième par mois accompli pour les jeunes gens qui n'effectuent qu'une partie du service réglementaire dans l'armée active, mais on ne tiendra compte ni du service accompli à titre d'exercices ou de manœuvres, ni du service accompli en temps de paix au titre de la réserve de l'armée active ou de l'armée territoriale.

La taxe est assise par les agents des contributions directes avec l'assistance des maires : les rôles comprennent non seulement l'assujetti, mais aussi l'ascendant responsable; toutefois les assujettis qui sont indigents et dont les ascendants responsables sont également en état d'indigence notoire, n'y seront pas portés; l'indigence notoire résultera des délibérations prises par les conseils municipaux pour l'assiette de la contribution personnelle et mobilière.

Les rôles sont rendus exécutoires par le préfet ; en cas d'omission aux rôles primitifs, il peut être dressé des rôles complémentaires.

Le chapitre III du projet de décret détermine les renseignements à fournir par les autorités civiles et militaires pour l'assiette de la taxe.

Le recouvrement de la taxe s'effectue comme celui de la contribution personnelle mobilière. Quand l'assujetti n'a pas payé dans le délai fixé par la dernière sommation précédant le commandement, le percepteur s'adresse à l'ascendant responsable. En cas de mobilisation, la perception de la taxe est suspendue, sauf pour les déserteurs, les insoumis et les exemptés.

Les réclamations sont formées, instruites et jugées comme en matière de contribution personnelle-mobilière; toutefois, l'avis du maire est substitué à celui des répartiteurs. L'ascendant responsable peut se pourvoir soit contre la fixation de la cote de l'assujetti, soit contre l'indication de sa responsabilité.

En Algérie, la taxe militaire ne comprend que la taxe fixe, plus la portion imposable de la cote de l'ascendant responsable, si celui-ci est domicilié dans la métropole, elle n'est due que lorsque l'assujetti compte moins d'une année de service.

Le régime applicable aux autres colonies fera l'objet d'un décret ultérieur.

LE COMMERCE DU CANADA EN OCTOBRE 1890

L'administration des douanes vient de faire publier les tableaux du mouvement commercial de la puissance du Canada pendant le mois d'octobre dernier.

Il résulte de cette monographie que les importations ont donné au cours de cet exercice un total de 10,076.949 dollars soit une diminution de 357,876 dollars par rapport à celui de septembre (10,434.825 dollars) et que les exportations ont atteint 14,027.796 dollars en diminution de 188,536 dollars sur le mois précédent (14,516 332 dollars).

Les notes ci-après exposent séparément les divers faits qui me semblent devoir intéresser le commerce français.

Situation du marché monétaire. — L'argent étant abondant, le taux de l'escompte oscille entre 6 et 8 0/0.

Navigation et commerce. — La navigation étant pour ainsi dire fermée, les affaires se ralentissent; elle demeureront dans cet état de tranquillité, jusqu'à l'ouverture du Saint-Laurent en avril prochain.

On cote le lard salé de 17 dollars 50 à 18 dol., les aciers de 2 dol. 75 à 4 dol. 25, les fontes de 22 à 25 dol. les fers en barres de 2 dol. 40 à 6 dol. 50, les cuivres 0,175 à 0,28 cents, les clous coupés de 2 dol. 60 à 3 dol. 90.

Les peaux vertes valent 6 cents, celles préparées de 6 cents à 7 1/2 suivant la qualité.

Produits agricoles. — Le mouvement du blé est actuellement assez actif. Le roux d'hiver trouve aisément à se placer au prix de 0 cents 97, le Manitoba dur n° 2, livrable en décembre est coté de 1 dollar 08 à 1 dollar 10.

Les pois sont bien tenus à 0,75 1/2 à 0,75 3/4 par 66 livres à flot.

L'avoine est ferme et monte graduellement à 0,47 cents par 34 lbs.

Le blé d'Inde est stationnaire à 0 dollar 72 en gros.

Par contre, l'orge ne vaut plus que 0.60 à 0.63 cents.

Les semailles d'automne se sont faites presque partout dans de bonnes conditions.

Les expéditions de bois aux Etats-Unis ont été des chaudières seulement pendant tout l'été de 400 wagons par semaine. On évalue à 25 millions de pieds le chiffre des madriers que M. Cox, de Londres, va faire expédier l'année prochaine de Québec à destination de l'Angleterre.

L'industrie de la fabrication du sucre de betterave paraît devoir être très rémunératrice dans la province d'Ontario. Durant l'année, le rendement moyen a été de 15 à 30 tonnes par acre (de 500 à 1.000 boisseaux de 60 lbs). On estime à 4 dollars 25 le prix de la tonne de betteraves de cette région; le pourcentage de sucre s'est élevé à 14,23, représentant une quantité de sucre pur de 80,42. Comme le tarif des douanes frappe d'un droit de 75 0/0 le sucre étranger, on estime que la production nationale retirera des bénéfices considérables de la culture de la betterave entreprise sur une plus large échelle.

L'accroissement du commerce d'exportation de bêtes à cornes est merveilleux en ce qui a trait aux provinces du nord-ouest. 2,000 bestiaux ont été envoyés cet été du territoire d'Alberta. La Colombie qui, il n'y a pas longtemps, semblait être ignorée du reste du continent, figure aujourd'hui avec honneur à côté des provinces orientales de la Confédération pour ce genre d'exportation, ainsi que dans les tableaux de la navigation et du commerce général.

Mines. — Dans son rapport sur l'industrie des phosphates, l'ingénieur des mines de la province de Québec constate que la production des mines de phosphate sur la Lièvre s'est élevée, en 1889, à 28,350 tonnes.

M. Obalski qui est français, affirme que le succès de cette industrie est assuré, car, quoique les dépôts des phosphates québecquois soient irréguliers, on peut être assuré que ce produit en raison de sa belle qualité atteindra de hauts prix.

Dans le district de Sudburry (Ontario) il y a actuellement 5 mines de nickel en exploitation et un grand nombre d'autres vont être ouvertes. Trois hauts fourneaux constamment en activité réduisent le minerai en matte. Six tonnes de minerai font en moyenne une tonne de matte qui fournit de 20 à 30 0/0 de nickel et une égale quantité de cuivre. Un grand nombre de capitalistes ont été durant la saison visiter ces mines et selon toute prévision le canton où se trouvent les gisements dont il est ici question deviendra avant peu un des principaux centres miniers du monde.

P. DE TURENNE,
Consul de France.

LA FIN D'UNE RACE

C'en est à peu près fini des Indiens de l'Amérique du Nord, déjà bien entamés par les liqueurs fortes, ce qu'ils appellent l'eau de feu. Avant de les exterminer, les envahisseurs ont commencé par les abrutir, et c'est là l'histoire commune de toutes les déchéances de race. Partout où se montrent les blancs, il faut céder le pas et se résigner à disparaître, du moment que l'assimilation n'est pas possible. Ce sera demain, c'est-à-dire dans les premières années du prochain siècle, au plus tard, le sort de l'Afrique équatoriale.

On dirait même que ce n'est pas la force, mais l'intelligence supérieure qui chasse, devant elle, jusqu'aux dernières limites, les représentants plus inférieurs de l'espèce humaine.

A l'heure qu'il est, les naturels de l'Australie sont presque introuvables ; ce qu'il en reste fuit et se dérobe devant la civilisation victorieuse. Il en est de même de cette race rouge qui, malheureusement, n'a pas d'histoire : des traditions tout au plus, et dont l'origine leur est même inconnue. Il n'y en a pas de plus rebelle à la civilisation et qui se soit révoltée avec plus d'énergie. Nous ne pouvons la voir et la juger qu'aux heures de sa décadence, lorsque, il y a plus d'un siècle, ces différentes tribus, hostiles entre elles, prenaient parti dans la guerre de l'indépendance américaine et se faisaient les auxiliaires des Français et des Anglais, au Canada. Race chevaleresque et courageuse au premier chef, stoïque même, impassible devant les supplices et la fortune mauvaise, mais indépendante et, si dégradée qu'elle soit, gardant l'idée qu'elle a droit à sa place au soleil.

Avec cela, incapable de tout travail manuel, sans doute à cause de quelque fierté héréditaire, ce que nous appelons aujourd'hui l'atavisme, et qui roule encore, dans leurs veines, avec le sang rouge des ancêtres. Le nouveau continent n'a pas d'histoire; il la commence. Les explorateurs et les curieux du passé y ont cherché des traces, sans pouvoir les découvrir, et il ne reste rien de la civilisation des Incas, du moins rien de matériel.

Les premiers envahisseurs qui furent des héros, procédèrent par l'extermination. Ils arrivaient là en pirates avides de richesses et, par conséquent, tout prêts à massacrer ceux qui les gardaient. Notre époque, qui se pique de plus d'humanité, s'y prend-elle autrement ? Non. Les possesseurs du sol qui s'appelle aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique, ont été repoussés vers les limites extrêmes, au fur et à mesure de l'immigration, et, jusqu'à ce moment, les débris de leur race avaient été confinés dans des réserves où le gouvernement les laissait libres ou à peu près.

Mais, à mesure que les émigrants arrivaient dans ce pays qui bientôt prospèrera de lui-même et leur interdira le sol de la République, il fallait bien leur donner des terrres à exploiter et par suite refouler de plus en plus les Indiens. N'est-ce pas ce qui arriva tout récemment lorsque, en vertu d'une loi, toute une portion du territoire américain fut mise à la disposition des émigrants. C'est ainsi que se peuplent instantanément ce que l'on appelait les solitudes du Nouveau-Monde.

Mais une race, si abâtardie qu'elle soit, ne s'éteint pas sans soubresauts et sans quelques derniers spasmes. Et c'est pour cela que ces pauvres Indiens, qui se sentent condamnés, sont en ce moment soulevés et se livrent à toutes leurs danses de guerre. A coup sûr, on ne saurait leur refuser le courage, et ce n'est pas sans une certaine angoisse que, de loin, on pense au massacre qui va s'en faire, car on n'y mettra pas de ménagements.

Les Indiens n'ont jamais voulu, ou jamais su se plier aux exigences de la vie contemporaine. Ils ne sont pas assimilables et ne connaissent pas autre chose que la chasse et la guerre, l'existence en plein air, dans l'espace illimité ; et c'est sans doute parce que cet espace leur est de plus en plus mesuré qu'ils se sont lancés sur le sentier de la guerre, courant ainsi au-devant de leur perte et de leur destruction définitive.

S'il n'était besoin que du courage pour se tirer de peine et retrouver la liberté d'autrefois, nul n'en a plus qu'eux, et, malgré leur déchéance, il n'est pas d'hommes qui aient un plus parfait mépris de la mort. Mais, leur condamnation est prononcée, et le moment n'est pas éloigné où, des régions polaires jusqu'au Mexique, on ne rencontrera plus le moindre représentant de la race rouge sur le sol américain.

C'est fini, et le général Miles qui n'y va pas par quatre chemins, n'abandonnera pas la partie sans avoir fait de bonne besogne. Une fois cette insurrection éteinte, dans le sang naturellement, les Peaux-Rouges seront décimés, et il ne faudra pas bien des années pour qu'il n'en reste plus trace,

Ce que la poudre et les balles auront épargné, l'eau de feu le tuera, et les blancs qui, avant un demi-siècle, liront les romans de Fenimore Cooper ceux où fut si bien et dramatiquement décrite la lutte des pionniers contre les autochtones, chercheront, en vain, ce que nous avons pu voir encore, quelques représentants de cette race vivace et hardie dont les racines plongeaient, sans doute, dans les temps les plus éloignés, et que le progrès moderne a fait fondre en moins d'un siècle.

Et ce qu'il y a de pire, c'est que tout cela est fatal, et que ces hommes sont condamnés parce qu'ils sont inutiles, c'est-à-dire parce qu'ils n'ont pas voulu ou n'ont pas pu prendre leur place dans les rangs de la civilisation. Tant il est vrai que le progrès, ou ce que nous appelons ainsi — car c'est peut-être une illusion, — sort des ruines accumulées et pousse sur des monceaux de cadavres.

JEAN DE NIVELLE.

Les Candidats Sénatoriaux de la Seine

Paris, 28 décembre. — Les dix-neuf candidats sénatoriaux de la Seine avaient été conviés, cette après-midi, à exposer leurs pragrammes, dans une réunion plénière des délégués sénatoriaux tenue à l'Hôtel de Ville, dans la glaciale salle Saint-Jean.

Sur les dix-neuf candidats convoqués, un seul, M. Goblet, a manqué à l'appel; il est apparu, qu'en la circonstance, il était quelque peu candidat malgré lui.

Après que l'assemblée eut désigné, pour lui présider, M. Tony Révilon, avec, comme assesseurs, MM. Lafon, Deschamps, et pour secrétaire, M. Baudin, le défilé des discours a commencé.

L'assistance avait toutefois décidé que chacun d'eux ne pourrait parler pendant plus de dix minutes.

La réunion y a perdu en importance, par contre elle y a gagné en commodité.

Le caractère général de l'élection, tel qu'on peut le dégager de la journée, c'est d'abord que l'élection sera vraisemblablement le triomphe des revendications de la banlieue sur les exigences de Paris.

Seize candidats sur dix-huit et parmi eux : MM. Tolain, Georges Martin, Poirrier, sénateurs sortants, se sont déclarés partisans résolus de l'existence indépendante de chacun des deux conseils général de la Seine, et municipal de Paris, avec incompatibilité des deux mandats. Et, sur six cents électeurs sénatoriaux, quatre cent soixante environ sont nommés par la banlieue.

En second lieu, tous les candidats se sont placés au point de vue politique sur le terrain anti-conservateur, réclamant la séparation des églises et de l'Etat, le maintien des lois scolaires et militaire, etc.

Enfin six candidats se sont prononcés en faveur de la revision. A noter, à ce sujet, l'engagement pris par M. Rano de conserver l'institution du Sénat, avec élection de ses membres au suffrage universel, à deux degrés.

La journée, d'ailleurs, n'aurait présenté, en somme, qu'un médiocre intérêt sans la présence de M. de Freycinet, bien inattendue, étant donné les bruits d'indisposition qui avaient couru hier soir.

Le président du Conseil a eu tous les honneurs de la réunion : il a été acclamé à son apparition à la tribune, acclamé et applaudi pendant et après son allocution.

M. de Freycinet, plus ou moins sincèrement ému, s'est exprimé à peu près ainsi : « Je viens demander à mon berceau politique de couronner ma carrière en me renouvelant la confiance qu'il a mise en moi depuis quinze ans.

» Dans toutes les situations où je me suis trouvé placé, je me suis dévoué de toutes mes forces à mon pays. Nous sommes trop modestes quand nous croyons n'avoir fait que peu de chose pour la République.

» Peut-il vous échapper que nous faisons en ce moment une des plus grandes choses des temps modernes en installant au milieu des nations monarchiques de l'Europe une République libre, lettrée, savante, la plus civilisée peut être du monde; nous avons fondé la liberté de la presse, la liberté de réunion; nous travaillons à instituer la liberté d'association, qui est l'acheminement certain vers la séparation des églises et de l'Etat. »

Comme on pouvait s'y attendre, M. de Freycinet ne pouvait mieux faire que de se tailler un peu de réclame dans son œuvre comme ministre de la guerre. Le succès qu'il a obtenu dans cette partie de son discours lui a permis de s'en féliciter.

NOUVELLES DU JOUR

Un sénateur victime d'un accident

Paris, 29 décembre. — Ce soir, à six heures, M. de Saint-Pierre, sénateur conservateur du Calvados, a été renversé par une voiture, dans la rue Auber, et a été légèrement blessé à la tête et à la jambe gauche.

La disparition de Toulon

Toulon, 29 décembre. — Une dépêche du parquet de Marseille annonce qu'Angèle Méric vient d'être trouvée dans un hôtel de cette ville. Elle a déclaré qu'elle avait été entraînée par un individu dont elle a donné le signalement. Elle aurait subi des outrages au sujet desquels l'examen médical fixera la justice. M. Méric est parti pour Marseille.

A l'évêché d'Annecy

Annecy, 29 décembre. — La *Revue du diocèse d'Annecy* dit que les divers fonctionnaires de la ville d'Annecy, ont reçu la lettre suivante :

« Annecy, le 24 décembre 1890.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer, par ordre de Monseigneur l'évêque d'Annecy, qu'il n'y aura point, cette année, de réception officielle à l'évêché, le jour de l'an.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. » L. SUIZE,
» *Chanoine, secrétaire-général.* »

Une disparition à Toulon

Toulon, 25 décembre. — L'enquête ouverte par le parquet de Toulon sur la disparition de la fille de M. Victor Méric n'a encore donné aucun résultat. On a toutefois de bonnes raisons de croire que l'enfant a été victime d'un rapt.

Elle aurait été conduite dans une maison de campagne des environs de la ville par un individu que l'on croit connaître.

Guillaume II et M. de Bismarck

Berlin, 28 décembre. — On prétend que l'empereur s'est exprimé de la façon suivante sur M. de Bismarck :

« Le duc diminue sa gloire et grandit celle de mon très auguste et révéré aïeul Guillaume Ier ; il hâte l'œuvre de justice de la postérité qui saura, avec le temps, établir la part de mon grand-père dans la direction des événements de 1870. »

Puis il ajouta : « Je le regrette d'ailleurs profondément, car j'ai la plus sincère admiration pour le duc et la plus réelle amitié... mais... »

L'empereur n'acheva pas sa phrase.

L'évasion de Padlewski. — Une version belge

Paris, 28 décembre. — Tout le monde veut avoir, peu ou prou, contribué à l'évasion de Padlewski.

Les Belges s'en mêlent, et un organe de Bruxelles, le *Soir*, dans son numéro à sensation, publie des détails sur la prétendue évasion de l'assassin du général Seliverstoff.

Le rédacteur de l'article prétend tenir ses révélations d'une Parisienne, d'origine russe, dont il se garde de citer le nom et qui aurait ses entrées à l'hôtel de la place Beauvau.

Il résulterait de cette longue interview que la fuite de Padlewki aurait été imaginée par M. Constans, ministre de l'intérieur, qui, dans son désir d'éviter au gouvernement français des difficultés avec la Russie, aurait laissé échapper un faux assassin du général russe, renouvelant un procédé qui a si bien réussi avec le général Boulanger.

Nous nous bornerons à constater que dans cette lutte du reportage international, la Belgique arrive quelque peu en retard et nous ne pouvons qu'émettre des doutes très sérieux sur l'authenticité du récit du journaliste belge.

M. Eiffel candidat sénatorial

Le *Soleil* annonce que M. Gustave Eiffel pose sa candidature aux électeurs sénatoriales, dans la Côte-d'Or.

Le président de la 9e chambre

L'*Autorité* dit qu'il est inexact que M. Toutée soit sur les listes présentées par le ministre de la justice, à la grande chancellerie, en vue des décorations décernées à l'occasion du nouvel an.

Nous croyons également savoir que la 9e chambre a, sur le conseil du garde des sceaux, renoncé à poursuivre les journaux qui se sont montrés violents contre lui à l'occasion de son attitude dans les affaires More et Labruyère.

BOURSE DE PARIS

du lundi 29 décembre

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
94 725	3 0/0	94 875	94 ..	
104 35	4 1/2 0/0 1883	104 35	104 375	
94 20	Italien 5 0/0	94 25	94 20	
18 55	Turc 4 0/0	18 575	18 65	
454 6875	Egypte 6 0/0	485 ..	485 ..	
75 15/32	Extérieure 4 0/0	75 3/8	75 11/16	
92 5/8	Hongrois 4 0/0	92 3/4	92 7 8	
68 1/8	Portugais 3 0/0	68 1/4	68 3/8	
95 3/4	Consolidés anglais	95 15/16	.. /.	
96 15/16	Russe 1880	97 /.	.. /.	
.. /.	Russe 1889	98 /.	.. /.	
98 1/16	Russe 1890	.. /	98 1/8	
	Sociétés de crédit			
4265 ..	Banque de France	4265 ..	4290 ..	
572 50	Banque d'Escompte	572 50	572 50	
848 25	Banque de Paris	850	8 5 ..	
1310 ..	Crédit Foncier	1308 75	1310 ..	
430 ..	Crédit Mobilier	430 ..	..	
810 ..	Crédit Lyonnais	811 25	812 50	
611 ..	Banque Ottomane	615 .	617 ..	
	Chemins de fer			
1847 50	Nord	1850 ..	.... ..	
1475 ..	Paris-Lyon-Méditer.	1480 ..	.... ..	
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	
550 ..	Autrichiens	550 ..	550 ..	
508 75	Lombards	510 ..	508 75	
348 75	Nord Espagne	346 25	... ..	
310 ..	Saragosse	312 50	.. ..	
	Valeurs diverses			
145 ..	Gaz Parisien	1432 50	.... ..	
77 50	Métaux	93 ..	96 ..	
37 50	Panama	35 ..	35 75	
2410 ..	Suez	2420 ..	.... .	
	Mines			
662 ..	Rio-Tinto	595 ..	587 ..	
156 ..	Tharsis	145 ..	156 ..	
... ..	de Beers	... ..	.... .	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 29 décembre 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
94 60 .. /.	3 0/0	94 75 .. /.
96 .. .. /.	3 0/0 amortissable	96 10 .. /.
104 90 .. /.	4 1/2 0/0 1883	104 25 .. /.

BOURSE DE LILLE

du lundi 29 décembre

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COUR PRÉCÉD
Lille 1860, 100 payés	....	480 ..
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	108 50	108 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	....	120 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	....	517 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	515 ..	513 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	....	417 ..
Lille 1887	....	397 ..
Armentières 1886	....	486 25
Armentières 1879	....	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	....	45 50
Tourcoing 1878	....	460 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	....	113 50
Département du Nord	105 ..	105 ..
B. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie	....	1112 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce (act. anc.)	....	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	....	275 ..
Caisse Platel et Cie	....	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	....	605 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	....	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	....	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 57, act. 500 fr. p.	....	580 ..
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	....	2250 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	....	435 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	....	229 50
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	....	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix.	....	540 ..
Sec. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	....	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	....	35 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbier et Cie	....	512 ..
Delgutte et Cie	....	565 ..
Sec. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	....	2965 ..
Biache-Saint-Vaast	....	3600 ..
Denain et Anzin	....	348 ..
Obligations Nord	....	320 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	....	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	....	220 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	....	515 ..
Chemins de fer économiques du Nord	....	530 .

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	16100	16400 ..
Anzin 100e de denier	5000	5000 ..
Béthune 1881	....	664 25
Béthune 1877	....	304 25
Bruay (Pas-de-Calais)	....	14100 ..
Bully-Grenay le 6e	3105 3110	3100 ..
Carvin	....	1880 ..
Courrières	....	40100 ..
Campagnac	....	430 ..
Crespin	....	300 ..
Douchy	....	4190 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.	....	225 ..
Dourges	....	10700 ..
Escarpelle (Nord)	....	36.0 ..
Epinac	....	880 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	875 ..
Lens	....	28500 ..
Liévin	....	3997 50
Ostricourt	670 ..	662 ..
Meurchin	5200 ..	5200 ..
Marles 50 0/0 part d'ingénieur	....	16495 ..
Drocourt	2550 ..	2550 ..
Nancy-le-Bouvray	....	25 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	240 ..
Vicoigne et Nœux	....	20100 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

Mort de M. Octave Feuillet

Paris, 29 décembre. — M. Octave Feuillet souffrait, depuis longtemps, d'une albuminerie, et, plusieurs fois déjà, les journaux avaient publié des notes inquiétantes sur sa santé. Hier, cependant, M. Octave Feuillet semblait relativement bien.

C'est dans la journée que tout à coup de graves symptômes se révélèrent. On lui prodigua les soins les plus dévoués ; mais tous les efforts furent inutiles. M. Octave Feuillet est mort à huit heures du soir, au milieu des siens. Sa mort, on le voit, a été presque imprévue.

M. Parnell à Paris

Paris, 29 décembre. — M. Parnell, arrivé de Londres hier matin, a eu, dans l'après-midi, un long entretien avec M. O'Brien et plusieurs autres députés irlandais.

Cet entretien a été tenu absolument secret.

Combats aux îles Carolines

San-Francisco, 29 décembre. — Des dépêches reçues de Honolulu rapportent que, le 19 décembre, des combats sanglants ont eu lieu aux îles Carolines, entre les Espagnols et les indigènes. Trois canonnières espagnoles ont bombardé Ons.

Après ce bombardement, 500 Espagnols ont débarqué pour prendre d'assaut la position des indigènes; 31 soldats et 1 officier ont été tués dans la mêlée.

Les anarchistes en Suisse

Dépêche de Genève aux *Débats* :

« Les anarchistes, irrités des expulsions récentes, ont tenu une réunion dans laquelle ils ont voté la mort de plusieurs fonctionnaires de la police genevoise; on prévoit de nouvelles expulsions. »

Allocution de M. de Bismarck

Berlin, 29 décembre. — Les journaux publient le texte d'une allocution que le prince de Bismarck a faite à une délégation des Allemands de Strasbourg, qui était venue le trouver ces jours-ci.

« Votre démonstration, leur a-t-il dit en substance, me sera une consolation et une satisfaction jusque sur mon lit de mort. La restitution de Strasbourg à la patrie allemande avait été toute ma vie mon grand désir, j'ai été assez heureux d'y pouvoir joindre ce coin de Wissembourg qui s'enfonçait dans la chair allemande. »

Passant aux relations actuelles de la France avec l'Allemagne, l'ancien chancelier a ajouté :

« Je regrette bien qu'on n'ait pu mettre sur le sommet des Vosges une muraille de Chine, non que je craigne pour l'Allemagne l'invasion de l'esprit français, dont je reconnais certes les grandes qualités ; mais c'est le voisinage des deux pays qui les rend dangereux, et si nous étions bien loin les uns des autres, nous pourrions être bons amis, comme la France et la Russie. »

Vol de documents militaires en Autriche

Vienne, 29 décembre. — Une vive émotion règne au ministère de la guerre. Un employé subalterne, Charles Hermann, s'est emparé, à Cracovie, de cinquante documents et plans militaires secrets ayant trait aux fortifications autrichiennes et les a remis au général Nievengloysky, chef de l'état-major de Varsovie.

Parmi ces documents figurent les plans de la forteresse de Przemysl, dont la situation stratégique est des plus importantes en cas de guerre avec la Russie

Le nouveau fusil allemand

Un journal de Paris reçoit d'un correspondant les renseignements suivants au sujet des expériences qui viennent d'être faites à Piozk, petite ville sur la Martho, où des réservistes se livrent en ce moment à des exercices de tir :

« Dès le premier jour, cin